NAMUR CAPITALE

AVIS AUX RIVERAINS et RIVERAINES

Quels travaux pour votre rue ?

Les voiries communales de la Ville de Namur s'étendent sur plus de 600 km de routes pour un total de 1400 rues. Afin d'assurer la sécurité et le confort des usagères et usagers, tout en prolongeant la durée de vie des infrastructures, la Ville met en place différents types d'interventions adaptées à l'état des voiries et des finances communales.

Selon leur état, les routes peuvent faire l'objet de travaux d'entretien préventif ou de réfections plus profondes. Trois grandes techniques sont principalement utilisées :

□ Enduisage

Chaque année, environ 6 % des voiries communales sont entretenues par enduisage. Ce procédé préventif, qui consiste à appliquer une couche d'émulsion bitumineuse suivie de gravillons, améliore l'adhérence, prolonge la durée de vie des chaussées et offre rapidité d'exécution et coût réduit. La présence de gravillons après les travaux est normale : ils peuvent d'abord sembler dispersés, mais le passage des véhicules les intègre progressivement à l'émulsion. Un brossage de propreté est ensuite effectué sous 4 à 6 semaines pour éliminer l'excédent. Les résidus et marques sont inévitables et font partie du processus d'enduisage.

QR code : Vidéo sur la technique de l'enduisage

□ Raclage/Pose

À Namur, environ 3 % des voiries communales bénéficient d'un raclage/pose. Cette intervention, réalisée tous les 30 à 40 ans environ, après deux entretiens d'enduisage espacés d'une dizaine d'années, consiste à retirer 3 à 4 cm de revêtement avant d'en appliquer une nouvelle couche. Elle préserve la structure de la route, qui reste en bon état, et coûte sept fois moins cher qu'une réfection complète.

□ Réfection totale

Lorsque la structure d'une chaussée est trop dégradée, une réfection totale s'impose. Chaque année, environ 0,3 % des voiries communales font l'objet de cette opération. Contrairement à l'entretien préventif, elle nécessite la déconstruction complète des couches existantes, puis la réhabilitation ou le remplacement de la sous-fondation et de la fondation avant la pose d'un nouveau revêtement. Plus coûteuse et plus longue, elle reste indispensable pour garantir la sécurité et le confort des usagères et usagers.

Tarifs moyens des différentes interventions (à titre indicatif pour l'année 2025)

Enduisage	13 euros/m²
Raclage Pose	25 euros/m²
Réfection	180 euros/m²

Hôtel de Ville – 5000 Namur : : https://www.namur.be/departement-des-voies-publiques-dvp/bureau-detudes-voies-publiques

Cabinet de Pierre-Yves Dupuis – Échevin des Voies publiques et de la Mobilité

Aurélie BOUQUIAUX – Attachée de cabinet – 081 24 69 45 – aurelie.bouquiaux@ville.namur.be